



Les éditeurs
de contenus
et services
en ligne

GESTE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2013

L'UFMD réagit à l'annonce de la nouvelle recommandation de la CNIL sur les cookies

Les organisations professionnelles regroupées sous l'égide de l'Union Française du Marketing direct et Digital (UFMD), ont pris connaissance de la recommandation de la CNIL sur les cookies publiée hier.

Les organisations professionnelles saluent la reconnaissance par la CNIL de l'utilisation d'un bandeau d'information permettant, sous certaines conditions liées à la navigation de l'internaute, de matérialiser l'accord de ce dernier, qui est une solution conviviale et ergonomique, d'ores et déjà adoptée dans d'autres Etats européens. Elle marque une avancée importante dans la voie d'une approche équilibrée de la réglementation, qui reflète la qualité du dialogue constructif qui a eu lieu entre l'UFMD et l'autorité de contrôle depuis plus d'un an.

A cet égard, les associations membres de l'UFMD avaient pris les devants en appelant leurs membres à mettre en œuvre un tel dispositif, lequel apparaît déjà aujourd'hui sur de nombreux sites.

L'UFMD tient à rappeler le rôle essentiel des cookies dans le bon fonctionnement de l'internet et dans la qualité et la diversité des services accessibles en ligne, financés, pour une grande part, par la publicité. Par conséquent, elles soulignent l'importance d'une régulation responsable et adaptée permettant de concilier les garanties nécessaires à l'exercice du libre choix des internautes et la réalité technique et économique de l'internet dans un contexte caractérisé par sa dimension internationale.

Les orientations proposées dans la recommandation et les fiches pratiques mises en ligne par la CNIL vont désormais faire l'objet d'un examen approfondi par les professionnels représentés qui vont poursuivre leurs travaux, notamment sur les conditions de leur application et de leur mise en œuvre technique au regard de la diversité des acteurs, des métiers, des services, des supports et des terminaux auxquels ces recommandations sont destinées.

A propos de l'UFMD (Union Française du Marketing Direct)

L'UFMD est un organisme inter-professionnel regroupant 12 associations professionnelles, institutions et écoles représentatives du secteur du marketing direct l'AACC, l'ARPP, la FEVAD, l'UDA, France GENEROSITES, le SNCD, La Poste, le CMD, l'IAB, l'IEMD, la MMA, et le SRI.

L'UFMD est membre fondateur de la FEDMA (fédération européenne de marketing direct).

Elle a pour vocation de promouvoir les méthodes et techniques de marketing direct, de favoriser le dialogue et l'échange entre les différents acteurs du secteur et d'agir en faveur d'un cadre permettant un développement éthique et durable du marketing direct.

UFMD : Magali Rebeyrat - 01 42 56 38 86 - mrebeyrat@fevad.com

ARPP : Stéphane Martin - 01 40 15 15 26 - Stephane.Martin@arpp.org

AACC : Emilie Rohmer - 01 47 42 27 26 - erohmer@aacc.fr

FEVAD : Nathalie Laine - 01 42 56 38 86 - nlaine@fevad.com

GESTE : Laure de Lataillade - 06 60 30 84 33 - llataillad@geste.fr

IAB : Stéphane Hauser - 01 48 78 14 32 - stephane@iabfrance.com

SNCD : Nathalie Phan Place - 01 46 64 95 46 – nplace@sncd.org

SRI : Hélène Chartier - 01 42 36 49 15 - hchartier@sri-france.org

UDA : Gérard Noël - 01 45 00 79 10 - gnoel@uda.fr

UDECAM : Françoise Chambre - 01 70 39 53 64 f.chambre@wanadoo.fr